

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PARTICIPATIF 5 2 AVRIL 2024

Élus présents :

CHADEBOST Jacqueline (élue référente de quartiers) et PÈNE Christian (élu de secteur).

Membres présents :

ARDOUIN Jean-Michel, BRIEN Hervé, CHOUKROUN Marie-Luce, DESOUDIN Béatrice, DESPLAT VERNOT Josette, DUBOIS Danielle, FERAL Damien, GUIBERT Nicolas, HEREU André, JAMPY Françoise, KAAS Bernard, MASCLEF Blanche, PEREZ David, TOUPANCE Marie-Valentine.

Absents excusés :

BAYLAUCQ Marie-José, Laurence GANERO, MORERE Marie-Thérèse, PETIT Emmanuelle.

Absents :

AGIUS Paul, AL-YAARI Amen, ASSAD Ahmed, POISSE Delphine, ROMANET Anne.

La réunion se déroule à la résidence autonomie Bel Air.

Madame Chadebost adjointe de quartier ouvre la séance de travail.

Réhabilitation du square du Clos Leysotte :

Au cours de l'année 2023, le service participation citoyenne avait organisé des réunions avec les riverains de l'espace vert pour, à partir de leurs suggestions, réhabiliter le site. La réunion de présentation des principes d'aménagement et des plantations s'est tenue le 13 septembre dernier (les membres du CPQ 5 avaient été invités à y participer).

Le service environnement et paysages a engagé les aménagements et les plantations à la fin de l'année 2023. Cependant, certains riverains de l'espace ont exprimé une opposition sur certains points lors des aménagements. Ainsi, l'aire « multi-jeux » doit être modifiée pour accueillir des jeux d'enfants pour les 0 / 3 ans.

Il est proposé aux conseillers de choisir les jeux qui y seront implantés à partir de préconisations du service environnement et paysages (voir diaporama ci-joint). Ainsi, ils décident d'implanter sur le site un petit train en bois d'un montant de 1539 €.

De même pour compléter l'offre pour les enfants 0 / 3 ans, et répondre à la demande des assistantes maternelles qui fréquentent le site, les conseillers valident le principe de rajouter trois jeux inclusifs. Il s'agit d'un boulier (570 €), un panneau fruits et légumes (658 €) et un panneau géométrie (570 €).

L'ensemble du financement de ces équipements sera pris en charge sur le budget du CPQ5.

Pour conclure sur le sujet, il est également précisé que les bancs et les tables qui devaient être implantés dans le square et ayant été refusés par les riverains seront utilisés pour équiper d'autres espaces verts du périmètre du CPQ, comme celui de la rue Blumerel.

Prairie Laffitte :

Le conseil est informé que des jeux pour enfants ont été implantés dans la prairie de la rue Laffitte (voir diaporama ci-joint). Ils proviennent du square Fehlmann d'où ils ont été retirés à la suite des travaux de réhabilitation du site. Il est admis par tous que ces jeux répondent à un besoin des enfants du quartier et qu'il serait pertinent de rajouter des jeux 0 / 3 ans pour compléter l'offre.

Il est également suggéré de planter des arbres sur la partie de ouest de la parcelle à proximité des jeux pour leur faire de l'ombre.

Aménagement d'un jardin partagé rue Blumerel :

L'espace vert situé rue Blumerel au niveau de la résidence Montaigne a fait l'objet d'une végétalisation et d'aménagement portés par le précédent conseil communal. Aujourd'hui, il est proposé par les conseillers de poursuivre l'appropriation de cet espace par les habitants du quartier en y implantant un jardin partagé. Celui-ci serait géré par l'amicale des locataires de la résidence Michel Montaigne.

Le conseil participatif prendra en charge les frais d'acquisition des 6 jardinières qui seront utilisées pour le jardin partagé. Le service environnement et paysage va être consulté pour connaître le prix de ces jardinières. Il sera communiqué aux conseillers et la décision de financer le projet sera soumise au vote lors de la prochaine séance.

Organisation d'une manifestation culturelle :

L'ancien conseil communal avait à deux reprises organisé une manifestation dont le but était de renforcer le lien social entre les habitants. Il s'agissait de permettre à de jeunes talents (musiciens, danseurs, acteurs) de s'exprimer sur scène devant un public familial.

L'idée est validée par les conseillers et doit faire l'objet d'un groupe de travail du CPQ auquel se joindra le service culturel de la Ville.

Circulation rue Pierre Massieux :

Il s'agit d'un sujet qui a donné lieu à une conversation sur l'espace de discussion du CPQ sur la plateforme. Des conseillers ont rencontré des habitants de la rue qui leur ont confié leur constat sur la circulation de la rue. En résumé, des voitures remontent la rue en sens interdit. De plus, le débouché sur le chemin Bontemps est dangereux car la visibilité est faible à cet endroit.

Les retours des conseillers ont été transmis à Mr Jestin, adjoint en charge de la circulation. Sa réponse contenant des propositions d'aménagements pour améliorer la situation sera insérée dans l'espace de discussion pour que tous les conseillers en prennent connaissance.

Rue Marguerite :

Il est signalé que des véhicules se garent sur les trottoirs à l'entrée de la rue du Général Marguerite. Aussi, il est demandé par une conseillère d'implanter des potelets au croisement de la rue Général Margueritte et Général Sarrail.

De même, il est demandé, en complément des panneaux sens interdit, d'ajouter au croisement des rues du général Margueritte et rue de Verdun un panneau d'obligation de tourner à gauche. Par ailleurs, il est suggéré également la possibilité de déplacer le panneau "sens unique" à l'entrée de la rue du général Margueritte et général Sarailh pour une meilleure visibilité. Ce panneau actuellement placé derrière un arbre, est non visible surtout au moment de la floraison.

Au niveau de l'école Paul Lapie, il est proposé pour conclure sur le sujet de créer un marquage au sol « école » ainsi que de renforcer la signalitique de ce groupe scolaire.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 21h10.